



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

L'assureur **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9,

Atteste par la présente que la **FFBSQ** sise Maison des Sports – 190 Rue Isatis 31670 LABEGE, a souscrit tant pour son propre compte que pour le compte des structures déconcentrées, des clubs qui lui sont affiliés ainsi que pour le compte de ses licenciés, un contrat d'assurance portant le numéro **116 431 919**.

Ce contrat garantit, dans les conditions et termes des textes qui le compose la responsabilité civile des assurés en raison de dommages causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées conformément aux articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport.

En outre, l'assureur atteste que les garanties responsabilité civile sont acquises à l'assuré au cours de l'événement suivant :

Compétition internationale de Bowling qui se déroulera du 20 septembre 2022 au 28 septembre 2022

selon le planning suivant :

- . 21/09/2022 : Arrivée des joueurs/euses à Saint Lô
- . 21/09/2022 : Bowling de Saint Lô 675 Prom. Des Ports 50000 Saint Lô
- . 22/09/2022 : Bowling de Dinan 8 Rue de la Tramontane 22100 Taden
- . 23/09/2022 : Silverbowl 14 Avenue Paul Prosper Guilhem 49070 Beaucouze
- . 24/09/2022 : (Exhibition) Powerball St Géréon ZAC Espace 23, 1090 Boulevardde la Prairie 44150 Saint-Géréon
- . 25-26-27/09/2022 : Bowling de Fontaine-le-Comte Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte
- . 28/09/2022 : Départ des joueurs/euses depuis Poitiers

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Elle ne peut engager l'assureur, **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**, au-delà des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à LYON, le 08/07/2022

